

WEBINAIRE



SECURITIZATION

TITRISATIONS : COMMENT RESTER COMPLIANT ?

25 mars 2021

14.00 - 15.20

Titrisation : comment procéder et comment le faire de manière conforme ?

- Reconnaissance en droit luxembourgeois des véhicules de titrisation
- Réglementation en Europe de la titrisation
- Comment sont traités fiscalement les sociétés de titrisation ?
- Risques pour les professionnels luxembourgeois et leurs clients en cas de mauvaise utilisation d'un véhicule de titrisation luxembourgeois
- Société de titrisation et obligations AML
- Règles de bonne conduite pour structurer une société de titrisation
- Pour quels types d'opérations la création d'un véhicule de titrisation peut s'avérer judicieuse ?
- Développements législatifs et réglementaires récents en matière de titrisation

Manuel Fernandez, Associé, GSK Stockmann, Luxembourg

15.20 - 16.30

Titrisation et risques d'abus de droit

- A quoi faut-il faire attention pour éviter les requalifications d'abus de droit ?
- Impact de DAC 2 et de DAC 6 sur les sociétés de titrisations
- Titrisation et RBE : comment actualiser les données du registre ?
- Reporting : que faut-il reporter et à qui ?
- Titrisation et Substance : comment structurer une société de titrisation afin d'éviter d'être requalifié par les autorités luxembourgeoises ou étrangères en raison du non-respect des exigences de légales ou de manque de substance ?

Quentin Rutsaert, Managing Partner, Rutsaert Legal, Luxembourg

16.30 - 17.30

Commercialisation des véhicules de titrisation

- Quelles sont les dispositions légales prévues dans la Loi Titrisation ? Quels éléments font partie des zones grises ?
- Sur quels points du Règlement Prospectus 2017/1129 faut-il s'attarder lors de la commercialisation des véhicules de titrisation ?
- De quels règlements faut-il tenir compte lors de la commercialisation des titrisations ?
- Comment combiner les différentes législations et règlements Européens ?

Cedric Buisine, Avocat, GB Avocats, Luxembourg

17.30

Fin de la conférence



FORMULAIRE D'INSCRIPTION TITRISATIONS : COMMENT RESTER COMPLIANT ?

25 mars 2021

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE PAR :

• Tél : +33 982 440 575

• Fax : +33 483 076 487

• E-mail : contact@finixevents.com

• Formulaire d'inscription :

FRAIS D'INSCRIPTION : 495 €

Nom.....

Société..... Fonction.....

Adresse.....

Code postal..... Ville..... Pays.....

Téléphone..... Fax..... E-mail.....

No. TVA International.....

VOUS SOUHAITEZ PAYER PAR :

Virement bancaire Carte de crédit (*Les cartes AMEX ne sont pas acceptées) Numéro de carte..... Date d'expiration.../.../...

RABAIS :

En cas d'inscriptions multiples, un rabais de 10% sera appliqué sur les frais d'inscriptions payés par les deuxièmes et additionnels participants
Si vous voulez inscrire plus de 3 participants, veuillez nous contacter à l'adresse contact@finixevents.com pour recevoir une offre personnalisée

ANNULATION :

Il n'y a pas de frais d'annulation pour les annulations reçues plus de 30 jours avant la conférence. Aucun remboursement ne sera possible en cas d'annulation moins de 30 jours avant la conférence. Dans ce cas, les participants peuvent se faire remplacer ou bénéficier d'une note de crédit correspondant au montant payé et utilisable durant un an pour n'importe lequel de nos événements. Toutes les annulations doivent être formulées par écrit par fax au +33 483 076 487 ou par e-mail à l'adresse contact@finixevents.com. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme en cas de situations impondérables indépendantes de leur volonté.

FINIX EVENTS - 8 avenue de Novel - 74000 ANNECY - FRANCE - Tél.: +33 982 440 575 - Fax: +33 483 076 487

© All copyrights reserved by Finix Events SARL